

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### LE BÉNÉFICE SOCIAL NET COMME INDICE DE PROGRÈS

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il a déclaré à Vancouver que nous devrions accorder moins d'importance au produit national brut et substituer à cette donnée un chiffre plus révélateur, une nouvelle statistique qu'on pourrait appeler le «bénéfice social net». Nous dirait-il si le gouvernement prépare un tel indice devant servir à déterminer le progrès et le développement dans notre pays? A-t-on donné au Bureau fédéral de la statistique l'ordre de mettre en œuvre les rouages nécessaires à l'établissement d'un tel critère?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, dans un sens général, la réponse est oui, bien sûr. Quand le gouvernement prend les décisions d'ordre économique, il cherche toujours à en évaluer les avantages sociaux et non pas seulement les effets économiques. Nous procédons ainsi à l'égard de toute décision. J'espère que ce n'est pas là une notion nouvelle pour le député. Je me rappelle que, il y a plus de 25 ans, les économistes nous parlaient du bénéfice national net. Apparemment certains journalistes en ont été fort surpris. Ce n'est pas une idée nouvelle. Le gouvernement en tient compte depuis quelques années déjà.

Quant à la deuxième partie de la question, savoir si des directives en ce sens pourraient être données au Bureau fédéral de la statistique, la réponse est que ce serait très difficile. Nous ne croyons pas que le Bureau de la statistique soit l'autorité désignée au Canada pour prendre des décisions aux sujet d'avantages sociaux ou humains. C'est la tâche du gouvernement et, je l'espère de l'opposition. J'en suis heureux, même s'il leur a fallu 25 ans pour reprendre l'idée.

**M. Baldwin:** Pouvez-vous la désaisonnaliser?

**M. Douglas:** Personne ne s'oppose à une certaine mesure de progrès ou de bénéfice social. Le premier ministre nous dira-t-il s'il s'agit simplement d'une hypothèse nébuleuse que le gouvernement empruntera de temps à autre...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Douglas:** ...ou s'il est disposé à présenter sous forme statistique le bénéfice social net? Je voudrais savoir également si des éléments comme le chômage et la pollution seront inclus dans un indice de ce genre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'estime que la question supplémentaire, de même que la réponse du premier ministre, s'inspirent d'un esprit de discussion. L'affaire pourrait peut-être faire l'objet d'un débat, mais la période des questions ne s'y prête pas.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

[M. l'Orateur.]

[Traduction]

L'expression «bénéfice social net» vient-elle des économistes Keynes, Samuelson ou Eric Kierans?

**Des voix:** Oh, oh!

[Plus tard]

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Ma question est supplémentaire à celle que le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles a posée tout à l'heure. J'ai cru comprendre que les décisions gouvernementales tiennent compte du bénéfice social. Comme le revenu net des agriculteurs a subi une baisse de plus de 500 millions depuis qu'il est premier ministre, s'est-on suffisamment préoccupé du bénéfice social dans les programmes agricoles du gouvernement?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à signaler que je n'ai pas employé le terme «bénéfice social» dans mon discours. J'ai parlé de «bénéfice humain», et je ne puis blâmer les députés d'avoir cru ce qu'ils ont lu dans les journaux. Quant au deuxième point, la réponse est oui, car les prestations sociales ont certes considérablement augmenté pour tous les Canadiens grâce aux nombreuses mesures de sécurité sociale du gouvernement.

\* \* \*

## LES ALLOCATIONS FAMILIALES

### LA QUESTION D'UNE AUGMENTATION

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que les allocations familiales ne seront pas augmentées en septembre, le ministre ou le cabinet songe-t-il à une augmentation provisoire pour venir en aide aux familles dans le besoin?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Non, monsieur l'Orateur. Cette question n'est pas à l'étude. Comme je l'ai dit, nous avons eu des discussions et avons pesé le pour et le contre de diverses propositions visant à modifier les allocations familiales émanant du public, d'organismes intéressés et des provinces. Nous espérons nous en inspirer pour élaborer les mesures législatives que nous présenterons l'automne prochain.

\* \* \*

## LA SANTÉ

### LA LIMITATION DES NAISSANCES

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Compte tenu de la question précédente, quand aurons-nous une déclaration sur le contrôle des naissances et la contraception?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** J'espère le faire dès demain, monsieur l'Orateur.